

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 24 février 2026, et ce, à laquelle sont présents :

M ^{me} Isabelle Viau,	présidente et membre parent représentant le district 1
M. Pier-Luc Chayer,	membre représentant la communauté
M ^{me} Viviane Drapeau,	membre parent représentant le district 4
M. Yannick England,	membre représentant le personnel enseignant
M. Pier-Luc Girard,	membre représentant la communauté
M ^{me} Johanne Hamel,	membre représentant la communauté
M. Kevin Pelletier,	membre parent représentant le district 2
M ^{me} Malaythip Phommasak,	membre représentant le personnel d'encadrement
M ^{me} Marie-Josée Tremblay,	membre représentant le personnel de soutien
M ^{me} Anne-Claire Robert,	membre représentant la communauté
M ^{me} Lauralie Sarrazin,	membre parent représentant le district 3
M ^{me} Nathalie St-Louis,	membre représentant les directeurs d'établissement

les membres du conseil d'administration et formant quorum. M. René Brisson, directeur général, est présent. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié conformément aux règles de fonctionnement du conseil d'administration aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M. Alexandre Gagnon et M^{me} Jaymee Lafave ont motivé leur absence.

Invités :

M. Éric Bouchard, protecteur régional de l'élève
M^{me} Nadyne Brochu, coordonnatrice par intérim, bureau des communications
M. David Castanha-Morin, directeur, Service des ressources financières
M^{me} Brigitte Labelle, directrice, Service des ressources éducatives
M. Atiogbe Ghislain Tovor, directeur, Service de l'organisation scolaire et du transport

1. POINTS STATUTAIRES

1.1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

M^{me} Isabelle Viau, présidente, ouvre la séance. Il est 19 h.

1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCA-550/SSGAJ)

M^{me} Viviane Drapeau **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. **Points statutaires**

- 1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. **Sujets à traiter ne nécessitant pas présentation ou discussion (ordre du jour de consentement)**

- 2.1. Dispense de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2026
- 2.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2026
- 2.3. Dispense de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 février 2026
- 2.4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 février 2026

3. **Période de questions des élèves**

4. **Période de questions du public**

5. **Séance publique d'information – présentation du rapport annuel 2024-2025**

6. **Séance publique d'information – présentation du rapport annuel d'activités 2024-2025 du protecteur régional de l'élève**
7. **Comités du conseil d'administration**
8. **Sujets à traiter nécessitant présentation ou discussion**
 - 8.1. Budget révisé 2025-2026
 - 8.2. Objectifs, principes et critères de répartition des ressources – autorisation de la consultation
 - 8.3. Calendrier scolaire (FGJ) 2027-2028 – autorisation de la consultation
 - 8.4. Calendrier scolaire (FP-FGA) 2027-2028 – autorisation de la consultation
 - 8.5. Modification de la politique 3207 – autorisation de la consultation
 - 8.6. Cadre organisationnel des services de garde 2026-2027 – autorisation de la consultation
 - 8.7. Gestion contractuelle - Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 000 \$ conclus entre le 1^{er} décembre et le 31 janvier 2026
9. **Information de la présidente ou du directeur général**
10. **Divers**
11. **Levée de la séance**

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

2. SUJETS À TRAITER NE NÉCESSITANT PAS PRÉSENTATION OU DISCUSSION (ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT)

Tous les points contenus à l'ordre du jour de consentement sont adoptés d'une seule voix. Les points 2.1, 2.2, 2.3 et 2.4 sont adoptés sur proposition de M. Pier-Luc Chayer.

2.1. DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2026 (RCA-551/SSGAJ)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M. Pier-Luc Chayer de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2026.

Adopté

2.2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2026 (RCA-552/SSGAJ)

M. Pier-Luc Chayer **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2026.

Adopté

2.3. DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2026 (RCA-553/SSGAJ)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M. Pier-Luc Chayer de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 février 2026.

Adopté

2.4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2026 (RCA-554/SSGAJ)

M. Pier-Luc Chayer **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 février 2026.

Adopté

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES ÉLÈVES

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

5. SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION – PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2024-2025

Le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord tient une séance publique d'information au cours de laquelle le conseil d'administration présente à la population le rapport annuel 2024-2025, et ce, conformément à l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*.

6. SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION – RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2024-2025 DU PROTECTEUR RÉGIONAL DE L'ÉLÈVE

Conformément à l'article 220.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le protecteur régional de l'élève présentera son rapport annuel d'activités 2024-2025.

7. COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rencontres des comités du conseil d'administration :

Comité des ressources humaines – Le 27 janvier 2026

Comité de vérification – volet RARC - N/A

Comité de vérification – Le 10 février 2026

Comité de gouvernance et d'éthique – Le 13 novembre 2025

8. SUJETS À TRAITER NÉCESSITANT PRÉSENTATION OU DISCUSSION

8.1. BUDGET RÉVISÉ

Pour information

8.2. OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES – AUTORISATION DE LA CONSULTATION (RCA-555/SRF)

CONSIDÉRANT QUE l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT QUE les travaux du comité de répartition des ressources (CRR);

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) prévoit déposer les paramètres consultatifs de financement d'ici le mois de mai;

Il est **PROPOSÉ** par M. Kevin Pelletier, membre du conseil d'administration, d'autoriser la consultation avec clôture au 31 mars 2026 relativement aux objectifs, principes et critères de répartition des ressources tel qu'il appert plus amplement du document déposé au répertoire du CSSRDN sous la cote **CA2025-2026-06**.

Adopté

8.3. CALENDRIER SCOLAIRE (FGJ) – 2027-2028 – AUTORISATION DE LA CONSULTATION (RCA-556/SOST)

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique applicable;

CONSIDÉRANT QU'une démarche de consultation est prévue du 24 février 2026 au 31 mars 2026 dans le respect des dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* et des conventions collectives;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lauralie Sarrazin, membre du conseil d'administration, d'autoriser la consultation avec clôture au 31 mars du projet de calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2027-2028 du Centre de services scolaire Rivière-du-Nord, tel qu'il appert plus amplement du document déposé au répertoire du CSSRDN sous la cote **CA2025-2026-07**.

Adopté

8.4. CALENDRIER SCOLAIRE (FP-FGA) – 2027-2028 – AUTORISATION DE LA CONSULTATION (RCA-557/SOST)

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique applicable;

CONSIDÉRANT QU'une démarche de consultation est prévue du 24 février 2026 au 31 mars 2026 dans le respect des dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est **PROPOSÉ** par M. Pier-Luc Chayer, membre du conseil d'administration, d'autoriser la consultation avec clôture au 31 mars 2026 du projet de calendrier scolaire de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes 2027-2028 du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, tel qu'il appert plus amplement du document déposé au répertoire du CSSRDN sous la cote **CA2025-2026-08**.

Adopté

8.5. MODIFICATION DE LA POLITIQUE 3207 – AUTORISATION DE LA CONSULTATION (RCA-558/SRÉ)

CONSIDÉRANT QUE la *Politique d'encadrement du recours à une mesure contraignante* (3207) a été adoptée en 2009;

CONSIDÉRANT QUE des modifications sont nécessaires pour assurer une cohérence avec le *Cadre de référence sur l'utilisation des mesures de contrôle* produit par le ministère de l'Éducation;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lauralie Sarrazin, membre du conseil d'administration, d'autoriser la consultation avec clôture au 25 mars 2026 sur les modifications proposées à la *Politique d'encadrement du recours à une mesure contraignante* (3207), le tout tel qu'il appert plus amplement du document versé au répertoire de la CSSRDN sous la cote **CA2025-2026-09**.

Adopté

8.6. CADRE ORGANISATIONNEL DES SERVICES DE GARDE 2026-2027 – AUTORISATION DE LA CONSULTATION (RCA-559/SRÉ)

CONSIDÉRANT la *Politique relative aux services de garde en milieu scolaire* qui a été modifiée et adoptée le 23 janvier 2024 (politique 3203);

CONSIDÉRANT QUE la politique prévoit une révision annuelle du cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire;

Il est **PROPOSÉ** par M. Kevin Pelletier, membre du conseil d'administration, d'autoriser la consultation avec clôture au 21 avril 2026 du projet de cadre organisationnel des services de garde en milieu scolaire 2026-2027, le tout tel qu'il appert plus amplement du document versé au répertoire de la CSSRDN sous la cote **CA2025-2026-10**.

Adopté

8.7. GESTION CONTRACTUELLE - DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE SERVICE DE PLUS DE 25 000 \$ CONCLUS ENTRE LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2025 ET LE 31 JANVIER 2026

Pour information

PROPOSITION D'HUIS CLOS (RCA-560/SSGAJ)

M^{me} Viviane Drapeau **PROPOSE** de tenir une séance à huis clos. Il est 20 h 45.

RETOUR À LA SÉANCE PUBLIQUE (RCA-561/SSGAJ)

M. Pier-Luc Chayer **PROPOSE** le retour à la séance publique. Il est 21 h 00.

9. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE OU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

10. DIVERS

11. LEVÉE DE LA SÉANCE (RCA-562/SSGAJ)

M^{me} Viviane Drapeau **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 21 h 05.

Adopté

Présidente

Secrétaire